

## AIDANTE PERDUE

---

Par Alcool Info Service Postée le 18/08/2024 16:43

Bonjour, Je vous écris pour essayer de trouver des solutions. J'accueille actuellement mon frère malade alcoolique et polytoxicomane. Il a commencé une cure il y a environ 3 mois de cela (ce n'est pas la première) et tant qu'il était la bas à 100% tout se passait très bien, il retrouvait goût à la vie, entreprenait des démarches... seulement après 2 mois à temps plein il est passé en HDJ et la tout à basculé, et donc rechute. Il me cache beaucoup de choses, ment délibérément et surtout se montre odieux envers moi. Je sais qu'il consomme de l'alcool en cachette et peut-être plus. La situation devient impossible surtout que je vis avec mon conjoint et nos 2 enfants. Je ne peux plus ouvrir la bouche sans me faire envoyer bouler alors qu'à la base c'est en toute bienveillance que j'essaie d'agir... tous mes propos sont déformés ou sortis de leur contexte et l'ambiance à la maison devient tellement pesante. Pas un soir sans éclats de voix ou méchancetés de dites. Je précise qu'il n'y a que lui et moi en terme de famille, il est séparé de la mère de sa fille, et je me sens complètement incapable de le mettre dehors, cela reviendrait à signer son arrêt de mort et je ne saurais pas assumer cette situation. Je l'aime plus que tout et je voudrais simplement l'aider à redémarrer sa vie dans les meilleures conditions. En aucun cas je ne suis la pour le diriger ou le juger. Comment puis je faire ? Quel recours ? J'ai demandé de l'aide qu centre ou il a fait son soin mais je suis restée sans retour. Je ne minimise absolument pas la gravité de cette maladie, mais en tant qu'aidante je suis perdue et j'ai besoin d'aide ! Petit à petit je vois ma famille aller de plus en plus mal, mes enfants se faire du souci, la communication dans mon couple ne tourne plus qu'autour de ça, bref un cauchemar devenu réalité. Toutes les pistes seront les bienvenues évidemment Merci beaucoup

---

### Mise en ligne le 21/08/2024

Bonjour,

Vous nous expliquez bien la complexité de la situation que vous traversez avec les addictions et les comportements de votre frère.

Pour un consommateur, le parcours de soin peut parfois se heurter à de nombreux écueils parsemés de craquages ou de rechutes, des périodes de mieux-être peuvent alterner avec des chutes de moral...

Il n'est pas rare qu'un consommateur soit une personne en souffrance et qui fasse souffrir son entourage. Il est tout à fait normal et légitime que vous soyez confrontée à certaines limites à ce que vous pouvez supporter vis à vis des comportements de votre frère, malgré toute la bienveillance dont vous avez fait preuve.

Il est possible que votre frère ait besoin d'une prise en charge qui puisse prendre du temps. S'il est déjà positif qu'il se soit tourné vers le soin, via des cures et de l'HDJ, il existe également des prises en charge qui peuvent s'étendre sur une période plus longue. Il existe par exemple des "communautés thérapeutique" où l'usager sevré peut durant quelques mois à quelques années se trouver dans un espace de vie sécurisé pour expérimenter l'abstinence. Il existe également des structures de soin résidentiel et d'hébergement.

Il existe d'autres pistes qui peuvent se réfléchir avec le consommateur et les professionnels du champ de l'addictologie. Votre idée de se rapprocher de la structure qui l'accompagne était une bonne idée. Pour information, il vous également possible de vous tourner vers un autre centre d'addictologie qui peut proposer du soutien et des conseils aux proches. Ces lieux sont des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Nous vous transmettons en bas de réponse les CSAPA de votre secteur pouvant vous aider en tant que proche.

Il nous paraît primordial que vous puissiez envisager de vous protéger vous et votre famille comme vous le faites. La marge de manœuvre de votre frère, s'il ne peut s'abstenir actuellement de consommer, reste son choix d'accepter les aides extérieures. Lui proposer de se tourner vers un hébergement spécialisé ne serait pas un abandon de votre part mais une façon de l'aider tout en protégeant votre famille.

Dans tous les cas, si un relais en CSAPA est actuellement difficile à mettre en place pour vous actuellement, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Bien cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES**

---

### ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 50 - CSAPA D'AVRANCHES

24 Avenue du Quesnoy  
St MARTIN DES CHAMPS  
50300 AVRANCHES

**Tél : 02 33 58 63 04**

**Site web : [www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org)**

**Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h -18h. Fermeture le mardi matin**

**Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous des jeunes de 12-25 ans avec/sans entourage.**

Voir la fiche détaillée

## **CSAPA D'AVRANCHES - CONSULTATION AVANCÉE**

**4 HLM Chêne Vert**

**CCAS de Granville**

**50400 GRANVILLE**

**Tél : 02 33 58 63 04**

**Site web : [www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org)**

**Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h-18h00 - Fermeture le mardi matin**

**Accueil du public : Appeler le secrétariat du Csapa d'Avranches pour une prise de rendez-vous**

**Consultat° jeunes consommateurs : Consultation jeunes consommateurs 12-25 ans avec ou sans entourage : sur rendez-vous**

Voir la fiche détaillée

### **En savoir plus :**

- Adresses utiles du site Drogues info service
- Annuaire des structures se soin résidentiel en addictologie

### **Autres liens :**

- Se faire aider en tant qu'entourage